

# ECHO

**AÏRE-LE LIGNON**

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon  
mai 2017 | n°3



# Laboratoire dentaire du Lignon

**Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &  
RÉPARATION  
DE PROTHÈSES**

**SERVICE À DOMICILE**

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11  
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15  
coiffure

# Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



## pharmacie du lignon

Articles de droguerie  
photos passeport  
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,  
Bas de compression, Diabète  
prix bas permanents sur les pilules contraceptives  
produits de nettoyage Bio  
Ecover, l'Arbre Vert  
alimentation sans gluten  
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :  
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44  
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon  
Centre commercial du Lignon

[info@pharmacielignon.ch](mailto:info@pharmacielignon.ch)

## Journée Portes Ouvertes à la Ferme du Lignon Le 20 mai 2017



Inauguration du marché de la ferme  
Animations surprises, animaux  
Activités pour les enfants  
Découverte des jardins  
Barbecue géant...



### Venez nombreux !

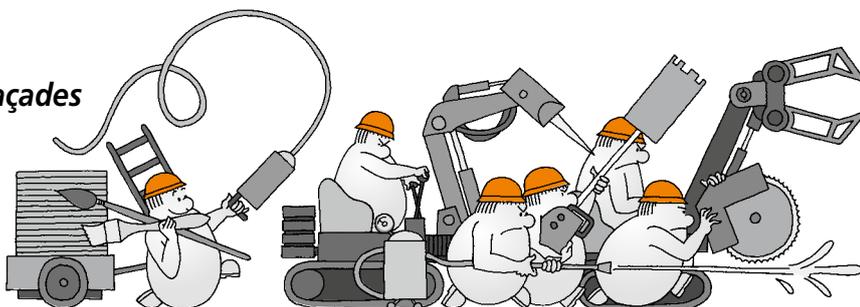


# dmb

[www.dmbsa.ch](http://www.dmbsa.ch)

démolition  
assainissement de façades  
désamiantage  
sols sans joints

022 797 55 77  
[info@dmbsa.ch](mailto:info@dmbsa.ch)  
[www.dmbsa.ch](http://www.dmbsa.ch)



**IMPRESSUM**

Tirage : 5'000 exemplaires  
8 numéros par an

**RÉDACTION**

Robert Borgis  
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com  
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

**RÉALISATION**

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

**PHOTO COUVERTURE**

© Blaise Lambert

**PUBLICITÉ**

AA Actual Pub SA  
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343  
Benoît Stolz | P 078 721 14 72  
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

**SITE INTERNET**

www.aiali.ch

**EDITEUR**

Association des Intérêts  
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la  
responsabilité de leur auteur.  
Reproduction autorisée, avec mention  
de la source.

**ABONNEMENT DE SOUTIEN**

CCP 12-15388-4 (selon désir)

**COMITÉ 2016-2017****Président**

Gjon Thaqi

**Membres**

Mmes Béatrice Besse,  
Michèle Finger  
MM. Francis Ballager ;  
Robert Borgis ; Pierre Chevrier ; Alain  
Gaumann ; Yves Magnin ;  
Roland Rey-Mermier ;  
Daniel Rochat

**Membres suppléants**

Mmes Monique Huissoud  
et Yannick Lachat  
M. Antoine Alarcon

**■ Engagement !**

**S**elon une des définitions du «Petit Robert»: Attitude de l'intellectuel, de l'artiste, de l'être qui prenant conscience de son appartenance à la société et au monde de son temps, renonce à une position de simple spectateur et met ses capacités au service d'une cause.

Définition qui interpelle le rédacteur préparant les lignes de l'éditorial de ce troisième numéro de l'exercice 2017 qui sera distribué quelques jours seulement avant un moment très important dans la vie de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon: **l'assemblée générale annuelle qui se déroulera le jeudi 11 mai à 19h30 à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon.**

Oh! Bien sûr! A côté de certains événements (parfois tragiques) qui bouleversent notre monde, la réunion de ce jeudi soir de mai ne va pas «chambouler» notre planète Terre, ni même notre Canton, mais **revêt tout de même une certaine importance pour notre Association, mais surtout pour la presqu'île et ses habitants.**

C'est d'abord l'occasion, par votre présence, d'apporter un soutien et exprimer une reconnaissance, pour le travail accompli, à celles et ceux qui, pour certaines et certains depuis de nombreuses années, s'engagent, d'une manière discrète, à maintenir et améliorer la qualité de vie et le bien être de notre région, menacés par certains projets.

**JEUDI 11 MAI À 19H30**

Maison de quartier  
d'Aire-Le-Lignon

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE 2017**

C'est aussi, par une présence nombreuse (l'union fait la force!) une manière de montrer aux autorités décisionnaires (Canton ou commune) que l'environnement, le bien être, le mieux vivre sont l'affaire de tous et que **défendre la qualité de son environnement n'est pas choisir une position égoïste** (comme certains le soutiennent), mais vouloir que chacun et chacun – **surtout dans les générations futures** – puissent trouver un cadre harmonieux et vivable, en bref un lieu agréable à vivre, mais cela est de la responsabilité de tous!

Etre responsable ce n'est pas simplement assumer une liste d'obligations ou respecter certaines règles, mais c'est aussi apprendre par commencer à se respecter soi-même pour mieux respecter autrui.

**«Engagement» était le titre de cet «édito», une invitation à chacune et à chacun à ne pas laisser le travail aux autres, mais de faire le pas pour rejoindre le comité de l'Association qui a grand besoin de forces nouvelles pour pouvoir continuer ses activités.**



Robert Borgis

**COTISATION ANNUELLE 2017**

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

**PROCHAINE PARUTION**

Vendredi 16 juin 2017

**DERNIER DÉLAI DE REMISE  
DES TEXTES**

Vendredi 2 juin 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

**WWW.AIALI.CH**

## ■ L'éphéméride

### Le joli mois de mai.

**A**près janvier et le Nouvel An ; février et son Carnaval ; mars et l'arrivée du printemps ; avril et les fêtes de Pâques, voici l'arrivée du joli mois de mai avec trois jours de commémorations sociale, historique et religieuse (1<sup>er</sup> mai ; l'armistice (8 mai) et l'Ascension (25 mai).

L'origine du nom de ce mois n'est pas clairement établie : Quelques auteurs soutiennent que chez les Romains ce mois était consacré à la déesse Maia, fille d'Atlas et mère de Mercure. D'autres pensent que ce mois était consacré aux anciens, aux sénateurs, et que le mot mai dérive du terme latin majores, qui veut dire hommes âgés. Les deux interprétations paraissent toutefois plausibles, dans un cas (honneur au printemps) comme dans l'autre (honneur aux élus). Ce mois était représenté «sous la figure d'un homme entre deux âges, vêtu d'une robe large, à grandes manches et tenant une corbeille de fleurs. Un paon était à ses pieds».

### COMME LE MOIS DE MAI, LA FÊTE DU 1<sup>ER</sup> MAI ET SON TRADITIONNEL MUGUET A UNE DOUBLE ORIGINE

■ La première remonte au Moyen-Âge. Originaire du Japon, cette plante à clochettes est présente en Europe depuis cette période. Elle symbolisait le printemps et les Celtes lui prêtaient des vertus porte-bonheur. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le roi Charles IX officialisait les choses en offrant chaque année un brin de muguet aux dames de la Cour. La tradition était en marche !

### Petites annonces

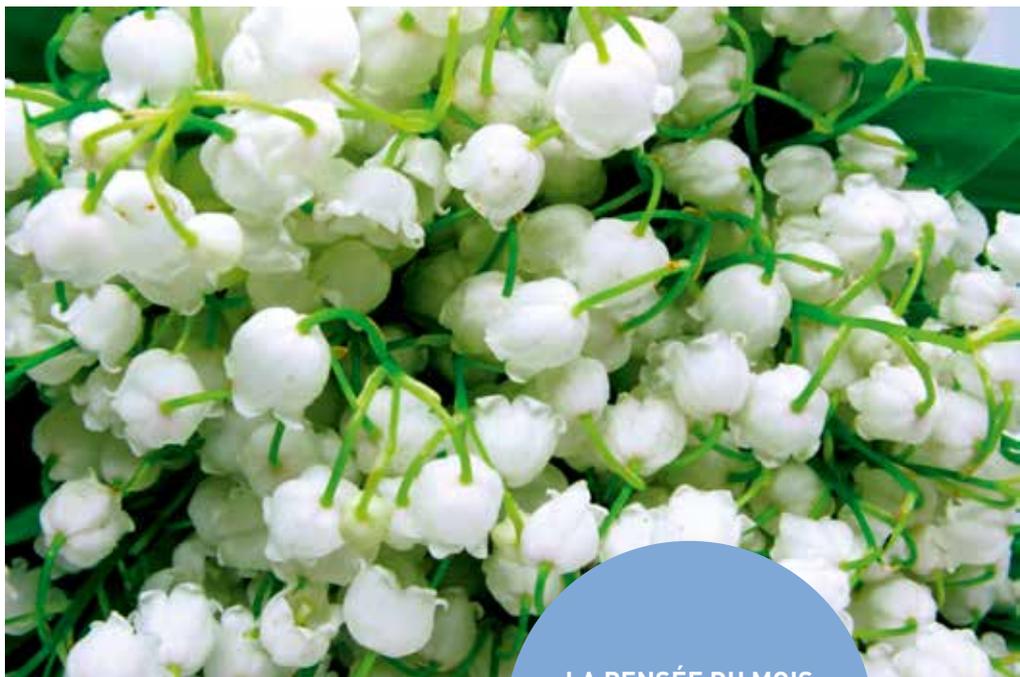
#### ■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit !

#### Contact

Evelyne T 079 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accomplir.



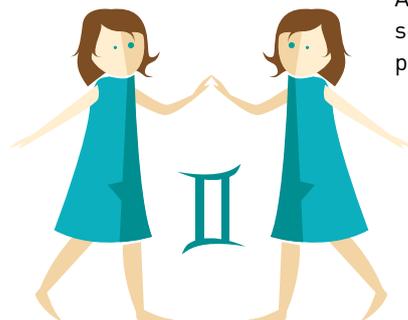
**LA PENSÉE DU MOIS**  
On peut déléguer des tâches  
mais pas les responsabilités.

Yannick Thierren

■ Ce n'est qu'en 1907 que le muguet du 1<sup>er</sup> mai sera associé à la fête du travail, les manifestants le porteront à la boutonnière en commémoration des mouvements ouvriers de Chicago de 1886 réclamant que la journée de travail passe à 8 heures.

La traditionnelle **Fête des mères** sera célébrée chez nous le **dimanche 14 mai**. C'est aussi durant ce mois, les 11, 12 et 13 mai que l'on retrouve les fêtes de saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais, bien connus comme **les saints de glace** qui sont invoqués par les agriculteurs pour éviter, sur les cultures, l'effet d'une baisse de la température qui pouvait être observée à cette période et qui peut amener du gel (phénomène de la lune rousse). Une fois cette période passée, le gel ne serait plus à craindre.

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, les jours vont augmenter de 69 minutes et le 20 mai, à 22h32, le Soleil entre dans **le signe des Gémeaux**, dont les natifs ont un caractère assez instable. Tantôt inquiets, tantôt joueurs et communicatifs, leur intelligence vive et intuitive les rend changeants et créatifs à la fois. La dualité qui caractérise la personnalité des Gémeaux les pousse à poursuivre deux lièvres à la fois, même si les buts à atteindre sont contradictoires en eux-même. Toujours en mouvement et agiles dans le mimétisme, les Gémeaux s'adaptent volontiers au milieu où ils évoluent. Une des grandes qualités des Gémeaux se décèle dans leurs capacités intellectuelles qui les rendent positifs. Allergiques à la routine, les Gémeaux souffrent quand ils sont astreints à respecter des horaires fixes.





## ■ Le truc du mois

### Lutte naturelle contre les mites.

Le clou de girofle, ingrédient indispensable dans une maison lutte contre les mites : son odeur très forte fait fuir les mites. Son utilisation contre les mites est une alternative face aux produits de droguerie parfois toxiques.

Pour utiliser les clous de girofles comme antimites, placez en quelques-uns dans un bocal ouvert que vous placerez au milieu de votre armoire. Pour plus d'esthétisme, vous pouvez créer un baluchon de clous de girofle. Pour cela, dédoublez un mouchoir et placez au centre les clous. Refermez le tout avec un joli lien ou un ruban et déposez-le dans votre armoire.

## ■ L'écho du passé

### Il y a 100 ans.

**Le dimanche 13 mai 1917**, trois enfants de Fatima, un petit village portugais au nord de Lisbonne, sont témoins d'une apparition lumineuse tandis qu'ils gardent leurs moutons. Lucia (10 ans), qui deviendra plus tard religieuse du Carmel de Sainte-Thérèse à Coimbra, et ses cousins Francisco (9 ans) et Jacinta (7 ans), trois petits bergers qui s'occupent d'un troupeau de moutons à Cova da Iria, ne doutent pas qu'il s'agit de la Sainte Vierge, la mère de Jésus-Christ. Celle-ci les convie à six rendez-vous successifs tous les 13 du mois, jusqu'en octobre de la même année. A cette première apparition, la Vierge Marie leur aurait confié trois secrets à ne dévoiler qu'au pape (l'un d'eux ferait état de l'attentat à venir contre Jean-Paul II, le 13 mai 1981) et aurait ensuite ajouté : «Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix dans le monde et la fin de la guerre»



**Fátima** est, en 1917, une paroisse rurale de 2500 habitants, située à 130 km au nord de **Lisbonne**. La paroisse est très dispersée, en une quarantaine de hameaux. Les habitants sont paysans, travaillant constamment un sol ingrat. Tout le monde est mis à contribution pour le travail quotidien. Les enfants sont généralement chargés de la garde des troupeaux.

Une chapelle a été construite en 1919 et, chaque année, le Sanctuaire de Fatima attire les croyants des quatre coins du monde, particulièrement les jours de pèlerinage, le sanctuaire fut agrandi pour pouvoir les accueillir. Les grandes processions au flambeau, qui se font de nuit, sont très impressionnantes.

Le pape François a officialisé le 20 avril 2017 la date de canonisation de deux des trois bergers de Fatima, François et Jacinte, le 13 mai prochain dans cette ville portugaise où la Vierge Marie est apparue il y a cent ans.

Pensionnat Thudicum à la route d'Aire



## ■ Le saviez-vous ?

### Des pensionnats sur Vernier.

Vernier comptait, au XIX<sup>e</sup> siècle, deux pensionnats très réputés pour jeunes gens. L'un, à Vernier, (lune des premières écoles publiques d'Europe) fondé par François-Marc-Louis Naville, ancien pasteur à Chancy, dans une propriété à Vernier (l'actuelle Mairie), en y introduisant la pédagogie inspirée des travaux de Pestalozzi à Yverdon, de Zellweger à Trogen et du Père Grégoire Girard à Fribourg, de l'Ordre des Cordeliers, dont les idées, convergeaient avec celles de François Naville, notamment le désir et l'espoir d'un rapprochement entre les diverses confessions chrétiennes qui fut vraiment l'inspirateur de ce nouveau collège, qu'il visita en décembre 1820.

L'autre, le «Collège international La Châtelaine», connu aussi sous le nom de Pensionnat de la Châtelaine ou Pensionnat Thudicum (Internat international pour jeunes gens) fondé en 1853, dans une maison du début de XIX<sup>e</sup> siècle, sise à la Route d'Aire, par Achilles Henri Rödiger, dirigé à partir de 1863 par Charles Thudicum et transféré au Morillon en 1876 dans un bâtiment à l'avenue de la Paix (actuellement siège du Comité international de la Croix-Rouge).

Source Bibliothèque de Genève.

## ■ Conseil municipal

Séance du mardi 14 mars 2017.

**A**u cours de cette séance, présidée par Martin Staub (S), le délibératif a procédé, notamment, aux boucllements de crédits divers; accepté à l'unanimité un crédit de CHF 399'600.- pour la réfection de l'asphalte des passerelles des Avanchets; également unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 2'940'000.- pour les travaux de démolition et **de reconstruction du Jardin Robinson du Lignon** et préavis favorable au projet de plan de site «Cités-jardins d'Aire» où se trouve l'ancienne ferme Pellet-Menu.

La motion de M. Angeloz (MCG) demandant de prendre les mesures nécessaires pour doter l'ensemble du site des Moulins de cendriers afin d'éviter la pollution des alentours et du Rhône par des mégots est acceptée à l'unanimité.

En réponse à une question écrite de Mme Vida Ahmari (voir Echo novembre 2016) relative à un arbre limitant, à l'avenue du Lignon, la visibilité des conducteurs, le Conseil administratif informe qu'une demande d'abattage a été déposée le 5 décembre 2016 à la Direction générale de l'agriculture et de la nature pour la suppression de cet arbre. Dès réception de l'autorisation, il sera procédé à son enlèvement (compter 3 à 6 mois).



Séance du mardi 28 mars 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal convoquée conformément à l'art. 29c du Règlement du Conseil municipal, à la demande du Mouvement des citoyens genevois (MCG) suite à des faits divers qui se sont déroulés au Lignon et relatés dans la presse, afin de proposer un projet de délibération du Conseil municipal décidant de rédiger des courriers

à l'attention de la population afin de sensibiliser cette dernière aux graves conséquences que peuvent générer les incivilités de certains; de sensibiliser les jeunes aux problèmes qu'ils peuvent créer à leurs parents, notamment sur le plan pécuniaire, voire même judiciaire; demander au Conseil administratif de prendre contact avec le Département de l'instruction publique pour promouvoir cette action; de ramener le dialogue, le respect entre les régies et les habitants.

En début de séance, le président, Martin Staub, attire un point de forme concernant cette délibération, par rapport à la loi sur l'administration des communes (LAC) qui stipule à son art. 30 les objets sur lesquels un conseil municipal délibère et se demande si cette délibération n'entre pas dans les compétences du délibératif et que ce texte pourrait ne pas être reconnu par la surveillance des communes.

M. Ambrosio (MCG) ouvre le débat en disant sa tristesse de devoir parler d'insécurité dans la Commune, mais aussi pour les victimes qui souffrent dans l'ombre, en espérant de l'aide qui se fait parfois attendre et en exposant les raisons de cette délibération, en rappelant que les statistiques énoncées ne reflètent pas toujours l'exacte vérité et que l'efficacité des dispositifs mis en place, notamment les correspondants de nuit, n'est pas démontrée.

Le débat se poursuit pendant plus d'une heure avec de nombreux intervenants. Olivier Perroux (Verts) ne comprenant pas cette démarche car ce qui a été mis en place fonctionne, peut-être pas parfaitement, mais avec des résultats satisfaisants, s'étonnant d'une séance extraordinaire et non une intervention en session ordinaire; pour M. Sotomayor (MCG) la population a transmis des informations et qu'il faut alors réagir avec plus de murs, il ne s'agit pas d'une politique de parti, mais de l'écoute de la population. M. Magnin (PDC-PBD-VL) ne trouve pas que la Cité du Lignon soit devenue le Bronx et cite Platon sur le problème des incivilités; quant à Mme Roch (MCG), elle se réjouit que, selon les déclarations entendues, tout «va bien» et relève, concernant les correspondants de nuit, que le Comité central du Lignon, a augmenté le travail des polices privées.

Ont pris également la parole Mme Ahmari (PLR), M. Arduini (indépendant); M. Martens (S); Mme Schaufelberger (Verts); M. Rey (MCG); M. Valente (MCG) qui relève que les correspondants de nuit n'ont aucune prérogative; M. Debbah (S) (ouvrir le dialogue pour connaître les raisons de ces actes) et Mme Brandrup.

Intervention du Conseiller administratif Thierry Apothéloz qui cite les missions des agents de police municipale, communique la liste des délibérations admises par la loi d'administration des communes. La situation dans la commune et au Lignon s'est améliorée (19% d'intervention en moins). En ce qui concerne les correspondants de nuit, leur efficacité ne doit pas être si mauvaise, puisque d'autres communes veulent reprendre ce concept. Il informe également les conseiller-e-s qui recevront le texte écrit de son intervention.

**La prise en considération, soumise au vote nominal, est refusée par 23 non et 10 oui.**

Séance du mardi 11 avril

Présidé par Martin Staub (S) le délibératif a, au cours de cette séance, notamment accepté, à l'unanimité, la motion socialiste invitant à mener une réflexion sur les moyens nécessaires pour amener l'ensemble de la population à la littérature et dans cette optique, organiser un événement particulier à titre d'essai dans une bibliothèque; l'ouverture d'un crédit de CHF 80'000.- en vue du remplacement des portes à guillotine séparant la salle de gymnastique de la buvette de l'école d'Aire ainsi que l'ouverture d'un crédit de CHF 1'000'000.- destiné aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux relatifs au plans localisés de quartier à Châtelaine et de prendre acte que ce crédit sera entièrement financé par une contribution du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) et des promoteurs des deux plans localisés de quartier conformément à la loi sur les eaux.

Par 31 oui et une abstention, le Conseil décide d'envoyer au Conseil administratif la pétition d'habitants du chemin Ph.-de-Sauvage relative à des problèmes de circulation dans ce chemin et la contre-route de la route de Meyrin, pour traitement avec la recommandation d'améliorer la

signalisation à l'entrée du chemin ; de charger la Police municipale de procéder régulièrement à des contrôles et d'étudier la possibilité de mettre le secteur en zone bleue.

Le cautionnement solidaire du prêt de CHF 10'000'000.– que contractera la Fondation pour le développement des arts et de la culture (FODAC) auprès du Crédit Suisse est accepté, au vote nominal, à l'unanimité, après débat et le refus d'un amendement du groupe PDC-PDB-VL.

Divers projets de délibération du Conseil administratif sont pris en considération et transmis aux Commissions ad hoc et **la délibération relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 2'945'000.– destiné à la construction d'une passerelle au-dessus du Rhône entre Vernier et Onex, à la hauteur de la presqu'île d'Aire, constituant un trait d'union entre les deux communes, offrant un nouvel itinéraire de mobilité douce pour piétons et cyclistes, répondant aussi bien à des usages quotidiens qu'à des parcours de promenade et sportifs à l'échelle intercommunale, est acceptée à l'unanimité, en prenant acte qu'une subvention de CHF 1'295'000.– sera demandée au Canton.**

La motion de MM. Sotomayor et Oliveira (MCG) relative aux nouvelles voies énergétiques est acceptée à l'unanimité.

**Acceptation, à l'unanimité, au vote nominal, d'une résolution déposée par les cinq partis du Conseil municipal (voir ci-dessous).**

Le Conseil municipal, par 32 OUI, soit à l'unanimité, déclare :

**1.** Exiger des institutions cantonales que le projet de logement et d'encadrement des mineurs non accompagnés (MNA) à Aire pose de bonnes bases pour une intégration réussie de ces jeunes, et soit donc en conformité avec les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et de la Fondation suisse du service social international, en particulier : **a)** vouloir s'assurer que le projet reste à taille humaine, permettant ainsi la mise en œuvre d'un réel projet de socialisation, d'intégration et de formation ; **b)** demander un projet architectural permettant la création d'un cadre structurant et convivial, posant les bases pour une gestion par groupes de

vie ; **c)** demander un projet d'encadrement socio-éducatif individuel et collectif par groupes, permettant un encadrement adapté à l'âge et aux besoins spécifiques de ces jeunes, y compris dans la gestion de leur argent ; **d)** demander que le ratio d'encadrement d'un éducateur pour quatre jeunes soit prévu, se basant ainsi sur les normes cantonales en vigueur sur la prise en charge des enfants résidents placés en foyer et que ceci soit le ratio effectif ; **e)** impliquer et intégrer les associations, notamment locales, dans le développement et la mise en œuvre du volet intégration du projet, dans le but de favoriser l'insertion des jeunes dans la vie locale et leur autonomisation.

**2.** Demander que le projet du Centre d'Aire soit géré par une institution cantonale spécialisée en la matière, et donc explorer la proposition d'une gestion, par exemple par la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) ;

**3.** Soutenir la résolution R 806 «Prise en charge des mineurs non accompagnés dans l'asile» (demandant à la Confédération d'octroyer plus de moyens pour l'accueil des MNA) à l'examen au Grand Conseil et appeler les députés à soutenir cette résolution ;

**4.** Demander au Conseil administratif de transférer la présente résolution au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.

## ■ Démographie

### Population

La population de la commune s'élevait, à fin décembre 2016, à 35'397 habitants, soit une diminution de 80 personnes par rapport aux chiffres de septembre 2016 (35'477) composés de 19'425 Suisses et 15'972 étrangers, dont 17'602 du sexe masculin et 17'795 du sexe féminin.

Quant au chômage, on dénombrait, à fin mars 2017, 1'075 chômeurs (1'100 fin février) auquel s'ajoute 324 demandeurs d'emploi, non chômeurs.

### Décès annoncés du 3 mars au 9 avril 2017.

- Afonso, Maria Joaquina, 1933, Carrefour du Bouchet 1 c/Ferraz
- **Balia née Paderno, Chantal Dominique, 1962, av. du Lignon 16**
- Brändli née Mosimann, Claire-Lise Marie, 1943, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Buchet née Theodoloz, Andrée Henriette Emilie, 1924, ch. de l'Esplanade 2 (décédée le 21.01.17)
- Eggmann, Tony Alexis, 1971, av. de Crozet 26
- Faggioni, Giuseppe, 1927, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Föcker, Ute, 1941, rue Jean-Simonet 18
- Moser, Claude Albert, 1936, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Pasche née De Guezala, Yvonne Félicienne Antonia, 1927, av. de Crozet 8
- **Perez Gonzalez, Esteban, 1932, ch. des Grebattes 10 c/Mme Perez**
- Richard, Christian Edmond, 1937, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine
- Vuichoud, Jules Bernard, 1927, ch. de Maisonneuve 26
- Zosso née Thenen, Agnès, 1932, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

*Nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit*

Khalil Gibran

## ■ Jardin Robinson

Voici des nouvelles du Jardin Robinson du Lignon !



**B**onjour à toutes et à tous. Comme beaucoup d'entre vous ont déjà pu le constater en passant par la forêt pour aller à Loex, le Jardin Robinson du Lignon vit des grands bouleversements en cette année 2017. Nous avons déménagé dans un bâtiment temporaire sur le préau de l'école, le temps qu'une magnifique nouvelle bâtisse voit le jour au même endroit que l'ancienne. La fin du chantier est estimée pour le courant de l'année 2018.

En attendant ce moment, nous accueillons les enfants comme auparavant en accueil libre dans notre bâtiment provisoire et nos espaces animaux.

Ce bâtiment est très confortable et plus proche du quartier et des enfants de l'école. Cependant, il reste petit et n'a pas de cuisine donc il ne nous permet pas d'accueillir correctement des enfants sur une longue journée, ni de préparer des repas pendant les vacances scolaires. C'est pourquoi, exceptionnellement cette année, il nous a fallu modifier l'horaire d'accueil des enfants pour l'été au Jardin Robinson.

### INFOS IMPORTANTES POUR L'ÉTÉ 2017

La période d'ouverture estivale du Jardin s'étend **du lundi 3 juillet au vendredi 25 août (sauf une fermeture le mardi 1<sup>er</sup> août)**.

### HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le vendredi jusqu'à 17h00. Pendant la pause de midi le Jardin est donc fermé, sans possibilité de pique-nique non plus. Tous les jeudis, nous proposons une sortie sur inscription toute la journée de 09h00 à 18h00 mais pas d'accueil sur place (l'inscription est à retourner au plus tard le mercredi précédent jusqu'à 18h00)

### MODALITÉ D'INSCRIPTION

L'équipe d'animation, très sollicitée durant les vacances d'été, conseille vivement aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants au Jardin Robinson, de le faire avant le début des vacances d'été. Par la suite, les possibilités d'inscription de vos enfants seront très restreintes en raison des limites évidentes de la ressource humaine disponible durant cette période.

### Rappel des modalités d'inscription à l'accueil libre au Jardin Robinson du Lignon :

Prendre un RDV par téléphone au **022 796 70 66** pour un entretien d'une demi-heure. Venir à l'entretien avec son enfant, trois photos passeport et CHF 10.- Votre enfant pourra, une fois inscrit, profiter des activités d'accueil libre proposées au Jardin Robinson jusqu'à son entrée au cycle d'orientation sans frais supplémentaires.

## ■ Les Joyeux dimanches

Pour celles et ceux qui apprécient partager un repas simple en toute convivialité.

Les prochains rendez-vous des «Joyeux dimanches» sont fixés aux **dimanches 14 mai et 11 juin, à 12h15, au Centre de quartier du Lignon**.

### AU MENU

(14.05) Couscous Royal  
(11.06) brochettes de viande ; pommes de terre ; salades diverses

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi précédent à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone :  
Monsieur Hatt 022 796 62 79  
ou Monsieur Turrini 022 796 28 53

## ■ Fête des voisins

L'édition 2017 aura lieu le 19 mai.

Rendez-vous incontournable du mois de mai, la fête des voisins réunit en Suisse des milliers de voisins autour d'un moment convivial et de partage.

Comme les années précédentes, l'équipe du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon vous invite à la rejoindre :

### VENDREDI 19 MAI DÈS 18H00

**DEVANT LE LOCAL DU CONTRAT DE QUARTIER**  
(Centre commercial)

N'hésitez pas et joignez-vous avec vos voisins pour passer un moment de convivialité et partager le verre de l'amitié. C'est aussi l'occasion de renforcer les liens de proximité et développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

**Buffet canadien avec l'apport – même modeste – de chacun. Boissons offertes.**



## ■ Route de l'Usine à gaz

Chantier en cours repoussés au 31 juillet prochain.

Depuis janvier, il est procédé à la pose de collecteurs pour réaliser la mise en séparatif du réseau et la pose d'un revêtement phonoabsorbant sur la route de l'Usine à gaz, travaux effectués par étapes successives et durant ceux-ci **la circulation est à sens unique, sur une seule voie, en direction du Pont-Butin**. L'itinéraire des lignes TPG étant également modifié.

Prévus initialement pour une durée de trois mois, **ils devront s'échelonner jusqu'au 31 juillet** afin d'assurer la sécurité des ouvriers et la qualité des travaux.

**Il est recommandé aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.**

## ■ La fête du printemps

Le 31 mars dernier a eu lieu la fête du printemps des enfants, du Lignon.

Le vendredi 31 mars, à Aire-Le Lignon, pour marquer la fin de la saison hivernale et l'arrivée du printemps, en lieu et place de brûler le traditionnel bonhomme hiver, le jardin Robinson, la Maison de Quartier

d'Aire-Le Lignon et la Carambole ont construit **un poisson** (d'avril!) qui a été promené en cortège autour du Lignon pour être finalement déposé solennellement dans son élément naturel : le Rhône.

On ne s'ennuie jamais dans la presqu'île grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.



## ■ Nature en ville

**Avec le printemps, toutes les bonnes idées pour faire fleurir notre habitat peuvent germer.**

L'Etat de Genève invite donc tous ceux qui souhaitent concrétiser un projet favorisant la biodiversité dans l'espace urbain à participer à la nouvelle édition du Concours Nature en ville.

Ce Concours, avec le soutien des Fondations «Terrévent» et «Parc Roger et Françoise Varone», encourage la réalisation d'actions qui favorisent la nature dans l'habitat genevois, en apportant un soutien financier aux idées innovantes et aux projets qui prévoient de développer la biodiversité en offrant des milieux diversifiés propices à la faune et à la flore et de favoriser le bien-être des habitants dans l'espace urbain.

**Toute personne, entreprise, association, commune, institution publique ou/et parapublique peut s'inscrire** à ce concours à condition que le projet soit prévu sur territoire genevois. Les dossiers de candidatures doivent être déposés **au plus tard le 15 juin 2017**.

**Informations et inscriptions**  
[www.ge.ch/nature-en-ville/concours](http://www.ge.ch/nature-en-ville/concours)

## ■ Plan directeur cantonal 2030

**La référence pour l'aménagement du territoire à Genève.**

Le Plan directeur cantonal 2030 (adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013) est le nouveau document de référence et de coordination pour l'aménagement du territoire du Canton, offrant un potentiel de 50'000 futurs logement et contribuant à la constitution d'une agglomération compacte, verte et multipolaire. La première mise à jour est en cours et une enquête publique s'est déroulée du 2 décembre 2016 au 15 février 2017 et le plan est maintenant en consultation, jusqu'au 16 juin, auprès des autorités communales et des territoires voisins.

En date du 8 février 2017, l'Association Pic-Vert rédigeait une réponse avec observations et propositions au rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique cantonale du logement dans le cadre de ce plan cantonal 2030. **Rapport qui a exigé 6 mois de travail et qui est disponible sur le site internet [www.geneve.assprop.ch](http://www.geneve.assprop.ch)**

En résumé, il est relevé que la Ville de Genève est la plus densément peuplée de Suisse et que le Conseil d'Etat poursuit une politique de croissance frénétique avec l'idée d'accueillir 135'000 personnes supplémentaires d'ici 2040 avec la construction de 39'000 logements d'ici 2030, dont 2/3 locatifs et 1/3 de logements sociaux, cette capacité d'augmentation démographique n'étant pas sans nuire à la qualité de vie.

Genève possède en Ville des quartiers verts cohérents participant à l'équilibre entre nature et bétonnage. Les zones villas sont, dans les villes qui se densifient des poumons de verdure utiles pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et permet de conserver une biodiversité menacée par la densification, car ce n'est pas quelques arbres et quelques mètres carrés de pelouse, agrémentant des immeubles résidentiels, bordés de routes et parkings qui lui offriront un environnement adéquat.

Rappelons, pour ceux qui l'ignore encore, que Pic-Vert Assprop,ge, fondée en 1986, représente et protège les intérêts de tous les propriétaires individuels. Ouverte aux propriétaires, futurs propriétaires et aux

habitants d'appartements et de villas, ainsi qu'à toute personne qui partage ses objectifs. Le bâti doit favoriser l'équilibre humain et celui de l'écosystème en respectant la santé, l'écologie, la durabilité, la sociabilité et bien d'autres notions qui garantissent la qualité de vie à court, moyen et long terme. Déclasser les zones villas, les densifier, les détruire ou les mutiler afin d'édifier... !

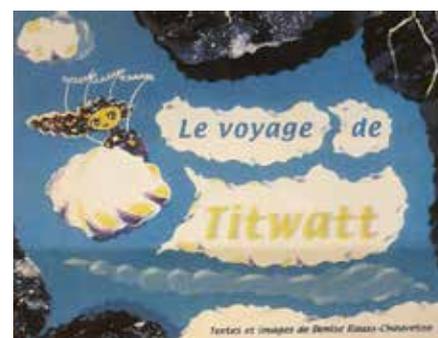
Adhérer à Pic-Vert est utile car plus nombreux seront les membres de cette association, plus elle aura de force pour s'opposer à la mise en œuvre irréaliste de ce Plan directeur cantonal 2030.

## ■ Poèmes «Mosaïques»

**Au Centre paroissial du Lignon, du 02 au 12 mai de 16h00 à 20h00.**

Denise Rauss-Chauveton, ancienne professeur d'arts plastiques, domiciliée au Lignon, présente son nouveau livre pour enfants (dès 4 ans) «**Le voyage de Titwatt**» après l'écriture de l'histoire «Nina, la petite poule qui changeait de couleur».

**Textes et images de Denise Rauss - Chauveton.** En présence de Nina la poule et Titwatt la lumière.



## ■ PISCINE EN PLEIN AIR DU LIGNON

**Ouverte du 13 mai au 10 septembre**

- Lundi, de 11h00 à 20h00
- Du mardi au dimanche, de 09h30 à 20h00
- Lundi de Pentecôte (05 juin) de 9h30 à 20h

**Le bassin intérieur ouvert seulement en cas de mauvais temps**

## ■ Soirée de printemps

«Salsa», le mélange culturel de rythmes d'Amérique latine, était le thème de la soirée du printemps du samedi 1<sup>er</sup> avril mise sur pied par le comité de l'Association pour remplacer la traditionnelle soirée choucroute du mois de décembre.

**S**i le nom «Salsa», dans le langage populaire cubain évoque: «sensuel», il signifie également **«attirant»**, adjectif adéquat pour la participation réjouissante à cette manifestation, notamment, jusqu'à la fin, sur la piste de danse pour la grande satisfaction des membres du Comité qui avaient proposé ce changement.



Donc, en premier lieu, remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu positivement à l'invitation de l'Association. Mais aussi sentiment de gratitude pour tous ceux qui se sont investis aussi bien dans l'organisation, la préparation et le déroulement de la soirée: l'équipe de cuisine sous la direction de Roland Rey-Mermier, les membres du Comité et les bénévoles venus en renfort; le Restaurant



L'Orchestre «Cuto Olaya».

de la Piscine du Lignon qui a apporté une aide précieuse à la préparation du repas (jambon à la broche et gratin); Lignon Coiffure; Pharmacie du Lignon; Boulangerie Allenbach; Coop Lignon; Domaine du Centaure, les Autorités de Vernier pour la mise à disposition des locaux et le Service des espaces verts de Vernier pour la décoration florale de la salle et des tables et l'arrangement floral pour la tombola, sans oublier, bien sûr, tous les participants parmi lesquels le premier citoyen de Vernier, M. Martin Staub, président du Conseil municipal qui a pris la parole lors de l'apéritif et M. François Ambrosio, secrétaire du Bureau du législatif.

Essai transformé en réussite pour les organisateurs, à quelques petits détails près, Mais constatation évidente: **la mise sur pied d'une telle manifestation demande pour les membres du Comité (peu nombreux!) beaucoup d'énergie et d'engagement avant, pendant... et après (remise en ordre) et l'aide de bénévoles en renfort devient une nécessité absolue pour pouvoir continuer ces activités, qu'on se le dise et surtout que l'on agisse!**



Yves Magnin  
Avocat

## ■ À VOTRE BON DROIT

**S. a garé sa moto sur le trottoir, persuadé qu'il était possible de pouvoir procéder dans la mesure où les piétons disposaient de suffisamment de place. Il a toutefois reçu une amende d'ordre et s'en étonne.**

La circulation routière est hélas souvent source de confusions.

Les art. 41/42 OCR permettent uniquement aux vélos et cyclomoteurs de se garer sur un trottoir s'il reste un espace libre d'au moins 1.50 m pour les piétons, et pour autant qu'il n'existe pas de signal interdisant le parking.

Les autres véhicules ne peuvent pas s'y garer, à moins que des signaux ou des marques ne les y autorisent expressément. Ils peuvent toutefois s'y arrêter pour charger ou décharger sans délai des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers si un espace de 1.50 m reste libre pour les piétons.

S. a donc bien commis une infraction qui relève d'une amende d'ordre. S'il subsistait un passage d'au moins 1.50 m pour les piétons, elle s'élève à CHF 40.- jusqu'à deux heures, CHF 60.- entre deux et quatre heures et CHF 100.- plus de quatre heures, mais pas plus de dix heures.

Il serait bien inspiré de s'en acquitter dans le délai de 30 jours. A défaut, une procédure ordinaire serait engagée. Elle ne serait plus anonyme et il recevrait alors une ordonnance pénale incluant des émoluments conséquents.

## ■ Croissance de l'Aéroport de Genève

*Le Comité de notre association a invité M. Jean-François Bouvier, Président de l'Association des intérêts de Vernier-Village (AIVV) et auteur de l'ouvrage «dialogue sans tabou sur l'écologie» comme orateur à notre assemblée générale du 11 mai prochain où il nous parlera de la problématique du développement de l'aéroport de Genève pour ces prochaines années.*

**E**n préambule à sa participation à notre AG voici un texte qui fait suite au lancement de l'initiative cantonale «Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève».

En ma qualité de président de l'association des intérêts de Vernier-Villa, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidé à récolter les signatures ainsi que toutes celles et ceux qui ont signé l'initiative cantonale **«Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève»**. Notre initiative à laquelle se sont jointes 14 associations de défenses d'intérêts des habitants des communes directement concernées, y compris des associations de France voisine, a récolté plus de 14'450 signatures ! Notre association l'AIVV s'est fortement mobilisée afin d'obtenir ces signatures (il en fallait 10'350 au minimum).

Le résultat obtenu se situe au-delà de nos espérances et permettra peut-être aux citoyens du canton (selon la décision du Grand-Conseil) de décider en votation si l'aéroport de Genève Cointrin (AIG) en tant qu'infrastructure aéroportuaire propriété du canton (terrains et bâtiments) doit être inscrite dans notre Constitution cantonale au même titre que le sont les transports en commun TPG, les SIG, les HUG, par délégation à une institution de droit public. Dans la mesure où maintenant déjà la gestion et l'exploitation de l'aéroport sont confiées, dans les limites de la concession fédérale, à un établissement de droit public appelé «Aéroport international de Genève», il est tout simplement logique que cette infrastructure figure dans notre Constitution cantonale. Une fois inscrite dans notre Constitution le Conseil d'Etat

et / ou le Grand-Conseil pourront poser des questions, interpellier la Direction de l'AIG, mieux participer aux prises de décisions en termes de gestion, développement, degrés de nuisances sonores et pollution à ne pas dépasser alors qu'à ce jour il n'en est rien.

Je tiens à préciser que le lancement de cette initiative est le fait exclusif d'associations citoyennes qui représentent les habitants de leurs communes ou quartiers respectifs et qui défendent la qualité de vie de leurs membres. Aucun parti politique ne s'est associé au lancement de cette initiative et c'est entre autre pour ce motif qu'il s'agit incontestablement d'un formidable succès. Il est nécessaire à ce stade de rappeler le travail et les études diligentes par l'Association Transfrontalière des communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR – AIG, ([www.atcr-aig.com/psia/](http://www.atcr-aig.com/psia/))). L'ATCR-AIG regroupe les communes riveraines de l'aéroport, communes situées dans les cantons de Genève et Vaud ainsi qu'en France voisine (Ferney-Voltaire, Prévessin, Moëns) et qui regroupe plus de 132'000 habitants.

Concernant la suite politique de cette initiative, il faut attendre que le Grand Conseil soit saisi de cet objet pour savoir ce qu'il souhaite en faire... ; il se peut que le texte soit accepté sans autre, qu'un contre-projet soit proposé ou que l'initiative soit rejetée, ce qui déclencherait une votation cantonale.

En novembre, les membres du comité d'initiative ont eu le plaisir de faire la connaissance de Monsieur André Schneider, le nouveau directeur de l'Aéroport. Un dialogue constructif a été établi et nous avons pu expliquer notre position, soit :

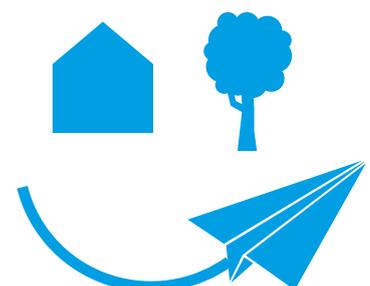
- L'Aéroport est nécessaire à l'économie genevoise et régionale ;
- Les riverains ont des droits en termes de tranquillité pendant la nuit, en particulier entre 23h00 et 06h00 ; envisager d'ici 15 ans, 235'000 mouvements / an soit 1 mouvement toutes les 90 secondes, 18 h/24 n'est pas tolérable ;
- La longueur de la piste permet de modifier les niveaux d'altitudes en phase d'approches et de décollage par rapport aux implantations des habitations moyennant le remplacement des systèmes techniques de guidage radar par les systèmes de guidage satellite ;

- 400'000 m<sup>2</sup> sont inconstructibles dans le canton à cause du bruit de l'aéroport ;
- Les infrastructures routières sont déjà saturées à ce jour et le seront mathématiquement encore plus avec 27'000 passagers /jour, 365 j/année, dans 15 ans ;
- Pour chaque passager supplémentaire les coûts pour l'économie genevoise sont supérieurs au bénéfice ;
- L'aéroport produit 25% des gaz à effets de serre du canton à ce jour et produira 40% des NOx totaux du canton dans 15 ans ; les particules fines PM10 passeront de 4% à 6.6% ;
- Il est du devoir de l'Etat dans le cadre de ses missions régaliennes de protéger ses citoyens du bruit et des pollutions et non de les augmenter ; à ce stade il n'y a pas de pesée d'intérêts à effectuer entre l'économie et la santé des habitants sauf à considérer que les habitants ne comptent pas ;

Compte tenu de ces éléments développer l'aéroport selon le programme en cours d'élaboration est contraire au bon sens élémentaire ; prévoir d'investir plus de 2.5 milliards de francs dans ce but relève de l'inconscience d'autant plus lorsque l'on connaît la capacité financière de l'AIG, soit environ CHF 100 millions/an...Ce qui se profile est assurément la volonté cachée de vouloir entamer une privatisation rampante de l'aéroport ou la volonté de privatiser les bénéfiques (compagnies aériennes et commerces) et laisser aux genevois le poids financiers des investissements routiers, transports publics, etc.

Seules deux aspects positifs sont apparus dans les discussions que nous avons eues avec l'AIG, à savoir : l'ouverture de l'aéroport est maintenue à 06h00 et l'enveloppe de bruit réduite entre 22h00 et 24h00 est demandée par le Canton ...mais encore contestée par la Confédération.

Jean-François Bouvier, Président AIVV



## ■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

### Le Coq d'Or.

Qui se rappelle encore du Coq d'Or? Je ne fais pas référence à l'opéra le plus célèbre – et le dernier – de Nicolai Rimski – Korsakov, créé à Moscou le 7 octobre 1909, mais à un remarquable magasin sis, jusqu'aux années 1980, au n° 5 Place du Molard à Genève. Vers 1950, cette place reflétait le vrai commerce genevois, à la fois hétérogène et de qualité, avec en son centre un marché aux fleurs dont on retrouve le souvenir chatoyant dans les toiles de Sergio Cecchi (1921 – 1986). L'amoureux pouvait ainsi venir, en voiture, composer un bouquet pour sa dulcinée et repartir prestement. Aujourd'hui, des brasseries sans âme et des boutiques en parfait copié-collé, sans ancrage dans le temps composent le périmètre de cette belle place barricadée de chaînes et où ne subsistent du passé que la fontaine et la fameuse tour!

C'est chez les bouquinistes que j'ai exhumé la carte des vins de ce sublime magasin de comestibles, propriété de la famille Clostre. Avec son achevé d'imprimer daté de novembre 1951, soit peu avant la naissance de votre chroniqueur, elle est illustrée de gouleyante façon par Roger Allain et complétée par une lettre sur papier avec en-tête gravée à l'or et en polychromie indiquant aux gourmands et gourmets : comestibles de luxe – volailles – gibier – poissons – vins fins – champagnes – liqueurs de marques. Je ne peux résister à vous donner lecture d'un fragment du texte : «N'oubliez pas, Monsieur,

que c'est à vous qu'incombe le choix des boissons. Si vous êtes embarrassé, n'hésitez pas à nous consulter car nous serons toujours prêts à vous conseiller utilement et à vous guider pour de futurs achats. Vous serez assuré de vous créer ainsi une bonne cave aux meilleures conditions, nos prix restant très abordables». Comment donc résister à une telle invitation, à la fois festive et marchande.

La lecture de cette carte des vins est passionnante à bien des égards et permet de tirer des enseignements salutaires. Tous les vins sont représentés à commencer par les vignobles de la Suisse romande dont voici une sélection : Peissy pétillant 1950, Desbaillet à CHF 2.-, Dézaley 1950, Clos des Moines à CHF 4.50, Johannisberg 1950, Mont d'Or à CHF 4.50. Des prix forts alléchants en se rappelant cependant qu'un bon salaire mensuel, à l'époque, équivalait à CHF 500.- Le jeune amateur pouvait cependant s'offrir quelques flacons et même des grands crus bordelais : Cheval-Blanc 1945, CHF 12.50, Margaux 1945, CHF 17.50, Lafite et Latour 1945, chacun à CHF 20.-! Enfin pour faire briller l'œil de l'esthète : Haut-Brion 1934 en magnum à CHF 60.- et la dame-jeanne de Lafite-Rothschild 1947 annoncée à CHF 100.- Avec plus de soixante références, la Champagne présentait ses meilleurs domaines. La belle Bourgogne n'était pas en reste avec des vins du domaine de la Romanée-Conti, de M. de Villaine : Grands-Echézeaux 1929 à CHF 27.50, Richebourg 1943 et La Tache 1942, chacun à CHF 20.- et enfin, la Romanée-Conti 1944 à CHF 27.50! Comment avec de tels chefs-d'œuvre bachiques ne pas céder à la tentation

de remplir sa cave selon sa bourse. Car cette carte de vins était de plus pédagogique avec cette note sur le premier-plat : «Procédez avec art et patience. Laissez reposer vos vins au moins huit jours avant boire. Le cellier sera sain, aéré, pas trop humide, obscur, éloigné des trépidations, à température fraîche et constante, loin du chauffage. Servez vos grandes bouteilles délicatement, douillettement, amoureuxment».

En conclusion, quels enseignements sont à tirer de ce beau document de plus de 65 ans? Tout d'abord, une cave à vins digne de ce nom est devenue un luxe extravagant et au final il faut, pour cela, concilier un portefeuille bien rempli, une épouse compréhensive et un amour du vin indéfectible. A cette annonce, le cercle des amateurs se resserre inexorablement. En 1950, les européens étaient les principaux acheteurs de grands vins alors qu'aujourd'hui, le centre de gravité s'est déplacé sur l'Asie (Chine, Inde) et aussi la zone pacifique où habitent les plus riches de notre planète qui sont par ailleurs de plus en plus nombreux. Avec l'utilisation accrue d'Internet, la demande est devenue exponentielle pour des bouteilles dont la production est stable et quasi homéopathique pour la Bourgogne. Cela explique des prix stratosphériques en milliers de francs pour les grands crus des meilleurs millésimes comme ceux que recelait la cave du Coq d'Or : 1929, 1934, 1937, 1945, 1947, 1949... Cette carte des vins est le témoin muet d'un monde révolu, mais aussi une preuve irréfutable, à notre époque teintée de virtuel, qu'il a bien existé.

## ■ Un livre, un écho

### La mariée était en blanc.

Mary Higgins Clark – Alafair Burke

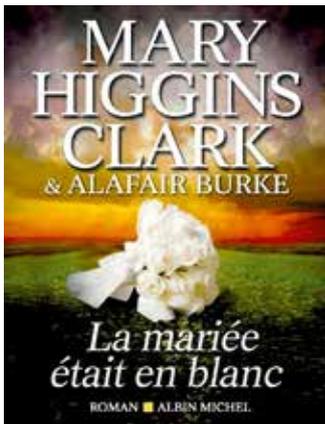
Traduit de l'américain par Anne Dumour et Sabine Porte

*Alors que le mariage d'Amanda Pierce doit être célébré en grande pompe à Palm Beach, la jeune femme disparaît en pleine nuit, sans laisser de trace. Cinq ans après, l'enquête est toujours au point mort.*

*Pour Laurie Moran, productrice de Suspicion, programme de télé-réalité qui reconstruit des «cold cases» avec la participation des proches des victimes, cette mystérieuse disparition est un sujet d'émission parfait. Assistée de l'avocat Alex*



*Buckley, elle se lance dans la reconstitution de la nuit où Amanda s'est volatilisée, et réunit autour de la soeur d'Amanda -d'une jalousie malade-, les garçons d'honneur et l'ex-fiancé, aujourd'hui marié à une des demoiselles d'honneur... Amanda était-elle aussi aimée qu'on l'a dit? Laurie pressent qu'elle aura bien du mal à faire la lumière sur cette affaire... Après le succès de L'Affaire Cendrillon, les auteurs nous entraînent dans une nouvelle enquête de Laurie Moran, productrice de Suspicion, une émission de télé-réalité spécialisée dans la reconstitution de cold cases.*



Disponible à la bibliothèque vagabonde au Lignon.

L'étrange disparition d'Amanda Pierce le jour de ses noces est un sujet tout indiqué pour l'équipe de Suspicion qui décide de réunir une nouvelle fois les invités dans le somptueux hôtel de Palm Beach en Floride où devait se dérouler ce mariage de rêve. Famille, amis, futur époux, témoins, demoiselles d'honneur, tous ont accepté de venir et très vite, les rumeurs commencent à circuler : et si la belle Amanda n'était pas celle que l'on croyait ? Quelqu'un pourtant sait ce qui lui est arrivé, bien décidé à ne rien révéler. «Jusqu'à ce que la mort les sépare...». Jusqu'à la fin du livre, le lecteur est tenu en haleine par un inégalable suspense.

**Mary Higgins** est née le 24 décembre 1927 à New York, dans une famille d'immigrants irlandais, de conditions modestes. Elle perd son père, décédé d'une attaque, alors qu'elle a 10 ans. Après 5 ans d'études, elle obtient un diplôme en philosophie mais est obligée de travailler pour aider sa famille, devenant même, durant une année, hôtesse de l'air dans une compagnie aérienne américaine

En 1975, elle publie un premier roman «La Maison du guet» qui devient immédiatement un best-seller. Elle est devenue, depuis la publication de ses premières œuvres, la reine incontestée du suspense.

**Alafair Burke**, née en novembre 1969 en Floride, est professeur de droit et écrivain de nationalité américaine. Fille de l'écrivain James Lee Burke, elle est l'auteure de deux séries de romans policiers : la première met en scène Samantha Kincaid, procureur à Portland ; la seconde a pour héros Ellie Hatcher, une détective du New York City Police Department.

Alafair Burke est considérée comme l'une des nouvelles voix du polar contemporain. Ses romans sont traduits en 12 langues. Son premier ouvrage traduit en France «Jamais vue» est paru en 2013 aux éditions Télémaque. «La mariée était en blanc» est la deuxième collaboration avec Mary Higgins Clark, après «L'Affaire Cendrillon» (Albin Michel, 2014), vendu à plus de 150 000 exemplaires en France.

## ■ Concours Vernier Fleuri

Chaque printemps, Vernier invite les habitant-e-s à décorer de fleurs balcons, fenêtres, terrasses, jardins, villas.

Inscrivez-vous gratuitement au concours Vernier Fleuri, ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants de la Commune au moyen du coupon d'inscription dans l'Actu Vernier d'avril ou par e-mail : [sevw@vernier.ch](mailto:sevw@vernier.ch)

### RENSEIGNEMENTS

Service des espaces verts  
T 022 306 07 00.

Plus d'information sur [www.vernier.ch/vernierfleur](http://www.vernier.ch/vernierfleur)

En raison du volume d'informations importantes reçu, la rédaction a malheureusement du renoncer aux rubriques «Parlons jardinage» et «Recette de Tante Lotte». Retrouvez-les dans le prochain numéro, le 16 juin.

## ■ IMPÔTS ET VÉRITÉ

**Ces derniers temps, on parle beaucoup de biens non déclarés jusqu'ici à l'Administration fiscale. Explications.**

J'ai aidé un certain nombre de clients à annoncer des comptes, des appartements, des maisons à l'étranger, des rentes. La loi prévoit que tout contribuable annonçant spontanément ces éléments ne sera pas puni, mais devra payer la part d'impôt soustraite au fisc durant les dix dernières années. Parfois les montants sont très modestes, parfois plus conséquents.

Pourquoi faut-il déclarer ces biens maintenant ? Parce qu'il aurait fallu le faire depuis toujours ! C'est inscrit dans la loi et celui qui n'a pas tout mentionné a fait, par ignorance ou par manque d'honnêteté, une déclaration incomplète.

Il est intéressant de constater qu'environ un client sur deux m'a dit être soulagé d'avoir dévoilé au fisc les informations manquantes. Moins de stress, meilleur sommeil, fini la peur d'être découvert, conscience tranquille...

Comment peut-on espérer ou exiger la vérité de nos proches, nos collègues, notre employeur, nos Administrations et nos élus, si l'on n'a pas soi-même les mains propres ?

La confiance est l'un des ingrédients les plus précieux dans toute relation, que ce soit au niveau personnel, du groupe ou de la société. L'honnêteté n'est-elle pas une cause qui mérite qu'on la défende ? On vit bien plus heureux avec la vérité.

Patrice Bösiger  
Conseiller en assurances, Lignon Centre



**EXPANSION**  
**ASSURANCES & CONSEILS**  
Lignon Centre | CP 175  
1219 Le Lignon  
**022 970 15 20**

## ■ Paquerette Perroud – Pascal Ducimetière

A la MACAV – Rue du Village 52, 1214 Vernier – Du 26 avril au 13 mai.

Expo de vases, plats, grès tourroulés décos, démonstration de tourroulage.

## ■ An Evening with the FMV and the Helvetic Dolls

Salle d'Avanchet-Salève, Samedi 13 mai à 20h00 et Dimanche 14 mai à 16h30.

Concert-spectacle 2017 de la Fanfare municipale de Vernier. Direction Philippe Berthoud et les «Helvetic Dolls».

Retrouvez les succès des Andrews Sisters et les standards de Glenn Miller  
Entrée : CHF 20.- / AVS, chômeurs, étudiants, enfants, CHF 10.-

## ■ Marché de Printemps

Au Centre d'entretien de Vernier – Via Monnet 5, le samedi 13 mai de 09h00 à 15h00.

### AU PROGRAMME

Vente de plantons et graines de variétés de légumes anciens | vente de géraniums exposition d'animaux (poules, chèvres, moutons) | produits artisanaux | assiette ProSpecieRara et buvette | animation musicale.

## ■ Trio Vançin-Schmid-Brzezinska

Au Temple du Lignon, le dimanche 28 mai à 18h00.

Ayser Vançin, hautbois et composition  
Eric Schmid, clarinette  
Joanna Brzezinska, piano

Oeuvres de : C.P.E. Bach, G. Rossini, F. Mendelssohn, B. Kovacs, J. Masseus, A. Vançin.

Entrée libre, collecte à la sortie

An Evening with the FMV and the Helvetic Dolls, les 13 et 14 mai

## ■ Planète Charmilles en fête

Le 27 mars dernier, le centre commercial Planète Charmilles a fêté ses 20 ans.

«Merci de votre fidélité» est le slogan choisi pour cette année de fête. Il a été dévoilé lors de la soirée anniversaire du centre commercial le 27 mars dernier, marquant le début d'une série d'événements à venir. De nombreux invités étaient conviés et ces derniers ont eu droit à un très joli cocktail dînatoire, accompagné de plusieurs spectacles, du magicien aux équilibristes, en passant par les Geneva Wild Eagles Cheerleaders du Genève Servette-Hockey, tandis que parmi les personnalités présentes, notamment le maire de Genève, Monsieur Guillaume Barazzone et Monsieur Jean-Pierre Wyss, directeur du Centre, ont pris la parole. En attendant les trois autres animations prévues au cours de l'année (en mai, octobre et décembre), retrouvez ici quelques photos souvenirs de la soirée.



M. Sami-Simon Gaschi, Conseiller communal de Genève, M. Rémy Burri, Président du Conseil communal de Genève, M. Jean-Pierre Wyss, directeur du Ccial Planète Charmilles, M. Guillaume Barazzone, Maire de Genève, M. Thierry Barbier-Mueller, Administrateur-délégué SPG, M. Poget, futur directeur du Ccial.



# LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

## NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli  
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati  
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste  
  
de la prothèse  
dentaire depuis  
35 ans

» Adresse  
10, ch. du Château-Bloch  
1219 Le Lignon  
2ème étage

## Lignon Esthétique



Maquillage permanent  
Eye-liner  
Sourcils

Catherine Lance

41, av. du Lignon  
1219 Genève  
022 796 86 11  
Bus 7-9-23-51 Parking

[www.lignonesthetique.ch](http://www.lignonesthetique.ch)

# Pharmacie des Sens+

**Livraison gratuite à domicile**

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

[contact@ph-sens.ch](mailto:contact@ph-sens.ch)

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon



**Optic 2000**

Une nouvelle vision de la vie

**REMBOURSE\***

**180.-** CHF

PACK ENFANTS: MONTURE ET  
VERRES ANTIREFLETS\*

\* SOIT UN COÛT DE CHF 8.- RÉDUCTION DE CHF 78.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CAISSE DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE. VOIR CONDITIONS EN MARGES.

Optique Plus C.C ArCenter **1214 Vernier**  
022 341 45 40

7, rue des Boudines  
**1217 Meyrin**  
022 785 01 55

**Optique Plus**

C.C. du Lignon  
**1219 Le Lignon**  
022 796 81 44



**SoluStores**  
Stores - Volets - Protections Solaires

Remplacement de Toile de Stores  
Stores en Toile pour balcon et terrasse  
Stores à Lamelles Reliées  
Stores Venitiens  
Volets Roulants  
Volets Battants  
Moustiquaires

Département de GS Windows S.A. - Ch. du Château Bloch 17 - CP 60 - 1219 Le Lignon  
[www.solustores.ch](http://www.solustores.ch) - [info@solustores.ch](mailto:info@solustores.ch) - Tél. 022 796 47 65

**VOTRE ANNONCE DANS LE  
JOURNAL, DÈS CHF 160.-  
PAR PARUTION !**

Touchez **5'000 boîtes** aux lettres  
dans **votre région !**

**Pour plus de renseignements**

022 343 03 43 | [info@actualpub.ch](mailto:info@actualpub.ch)

*Merci  
de votre fidélité*

Les tendances  
**PRINTEMPS-ÉTÉ**

# LA MODE AU CENTRE

**DU 8 AU 20 MAI 2017**

OVS

zebra

KAYA  
Boutique  
For men

D  
DOENBACH  
+ SPORT

MIGROS

CAMAÏEU

VERO MODA®

JACK & JONES®

C&A

KIDS  
STORE

PLANÈTE  
20ans

**Charmilles**  
centre commercial

 gratuit 90 minutes - 430 places

[www.planete-charmilles.ch](http://www.planete-charmilles.ch) + de 50 commerces

